

Équipements de forage, de production et d'injection

Commission de Normalisation M14



Président de la commission :

M. Denis LEON

TotalEnergies

denis.leon@totalenergies.com

Secrétaire de la commission :

Mme Sylvie GARCIN

BN ELIP

sylvie.garcin@bnelip.fr

Table des matières

1	Avant-Propos.....	3
2	Pourquoi participer à la commission CN ?.....	5
2.1	Domaine d’application	5
2.2	Enjeux	5
2.3	Fonctionnement	6
3	Missions et organisation de la M14.....	6
3.1	Organisation de l'ISO/TC 67/SC 4	6
3.2	Liste des membres.....	7
3.3	Missions.....	8
4	Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025)	8
4.1	Bilan sur le travail réalisé en 2025.....	8
4.2	Réunions tenues en 2025	8
5	Perspectives et prochaines étapes (2026).....	9
5.1	Orientations stratégiques	9
5.2	Programme de travail et activités prévus en 2026.....	9
5.3	Prochaines réunions françaises et internationales	9
6	Conditions Financières d’accès aux travaux	10
	Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale & européenne .	10

1 Avant-Propos

Ce document a pour objet d'établir un bilan de l'activité de l'année 2025 de la Commission de Normalisation M14 « Equipements de forage, de production et d'injection » du Bureau de Normalisation des Énergies Liquides et des Infrastructures de Production (BN ELIP) et de présenter les perspectives pour l'année 2025.

Il est établi en début d'année et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

Le BN ELIP en résumé ...

Le BN ELIP (Bureau de Normalisation des Énergies Liquides et des Infrastructures de Production) agit par délégation de l'AFNOR dans le cadre d'un agrément ministériel renouvelé fin 2024 pour une période de 4 ans (2025 – 2028). Ce renouvellement s'est accompagné, début 2025, de l'évolution de son champ d'intervention où figure maintenant clairement la notion de produits d'origine biologique qui sont depuis un certain temps au cœur des travaux de normalisation dans le domaine des carburants et des combustibles et des lubrifiants industriels.

Le BN ELIP anime 15 Commissions de Normalisation nationales actives, qui regroupent environ 350 experts provenant de plus de 100 entreprises adhérentes. Son portefeuille normatif est d'environ 850 normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN a répondu en 2025 à 372 consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations). 100% des réunions de comités techniques et/ou sous-comités ont eu une représentation française (20/20).

Dans le cadre international, il assure le secrétariat de 2 sous-comités techniques (ISO/TC 67/SC 6 et ISO/TC 28/SC 4) et d'1 groupe de travail (WG). Dans le cadre européen, le BN ELIP assure le secrétariat d'1 comité technique (CEN/TC 336) et de 4 groupes de travail (WG).

En 2025, le BN a publié 62 normes (un record), annulé 13 normes et procédé au réexamen quinquennal de 91 normes de son portefeuille (un record aussi !).

La Commission M14 « Equipements de forage, de production et d'injection » en résumé ...

La Commission de Normalisation M14 fait partie du département Matériel. Elle est l'instance française, en charge des activités de normalisation des projets de normes issues du Sous-Comité SC 4 du Comité Technique TC 67 de l'ISO.

Au milieu de l'année 2022, l'ISO/TC 67 a fait évoluer son domaine d'activité avec son nouvel intitulé « Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone ». La conséquence de cette évolution a été d'impacter l'intitulé du Sous-Comité SC 4 qui est devenu « Equipements de forage, de production et d'injection » (au lieu de « Équipements de Forage et de Mise en Production des Puits ») comme celui de la Commission M14, l'ensemble des Groupes de Travail (WG) et le Comité Technique Miroir au CEN (CEN/TC 12) en charge d'homologuer en EN les normes ISO.

Les impacts principaux peuvent être résumés en plusieurs points :

- L'extension du champ d'application des installations en mer aux installations à terre, y compris les zones littorales et côtières (les systèmes IMO/marines exclus) ;
- Les équipements et systèmes non limités au traitement ;
- La sécurité et l'environnement des installations du pétrole, du gaz et de la pétrochimie sont confirmées comme disciplines principales ;
- « Green manufacturing » -> utilisation des énergies renouvelables (vent, solaire, force motrices, ...) dans les installations du pétrole et du gaz, amélioration des rendements/efficacités des systèmes, utilisation des compétences pour les adapter correctement aux installations du pétrole, du gaz et de la pétrochimie (ex: les supports qui sont de la compétence de l'ISO/TC 67/SC 7 « Structures en mer » et les éoliennes de la compétence de l'IEC/TC 88 « Systèmes de génération d'énergie éolienne »).
- Les nouveaux gaz utilisés comme carburant hors hydrogène gazeux.

Fin 2025, la CN M14 est composée d'une douzaine d'experts et de 4 sociétés « parties prenantes ».

En 2025, la CN M14 s'est réunie 2 fois en visio via Teams : le 28 mars et le 3 octobre 2025.

En 2026, la première réunion de la CN M14 s'est tenue le 2 avril 2026 en visio via Teams.

Le portefeuille de la CN M14 comprend à ce jour 30 normes et 13 projets de norme dont la totalité est rattachée aux activités des Groupes de Travail de l'ISO/TC 67/SC 4 et du CEN/TC 12.

En 2025, 1 norme a été publiée à l'ISO, au CEN et à l'AFNOR. Il s'agit de la norme pilote API-IOGP-ISO, la NF EN ISO 13628-1:2025 du portefeuille de la CN M14.

En 2026, le programme de travail devrait concerner 21 documents avec, en particulier, les nouveaux projets, les travaux de révision de normes, ainsi que la finalisation de la décision d'annulation de 10 normes.

2 Pourquoi participer à la commission CN ?

2.1 Domaine d'application

La Commission de Normalisation (CN) M14 est l'instance française, en charge des activités de normalisation des « Équipements de forage, de production et d'injection ».

La M14 est la commission miroir de l'ISO/TC 67/SC 4 qui a le même intitulé.

Grâce à l'accord de Vienne, plus de 90 % des normes ISO sont aussi des normes EN en passant par le CEN/TC 12, Comité Technique Miroir de l'ISO/TC 67 et de l'ISO/TC 67/SC 4.

Depuis début 2022, il a été décidé que toutes les normes publiées à partir de cette année-là [à l'exclusion des Spécifications Techniques (TS) et Rapports Techniques (TR)] seraient publiées et homologuées Normes Françaises.

La M14 suit donc les normes rattachées aux 6 Groupes de Travail (WG) de l'ISO/TC 67/SC 4 (voir schéma d'organisation au § 3.1).

Elle couvre donc la normalisation des divers équipements et matériels utilisés durant les phases de forage, de production et d'injection – couche et trou, à terre et en mer – de l'industrie pétrolière et gazière.

2.2 Enjeux

La M14 rassemble les experts mandatés par les industries pétrolière et parapétrolière françaises pour contribuer et/ou s'informer de l'élaboration des normes internationales traitant des fluides utilisés durant les opérations de forage, de complétion puis de production et enfin d'abandon des puits d'hydrocarbures liquides et/ou gazeux.

La stratégie française définie par le Comité Stratégique COS Pétrole d'AFNOR a pris de facto en 2023 l'évolution de l'intitulé et des domaines d'application de l'ISO/TC 67, parent du Sous-Comité SC 4, en le mettant dans son programme.

Par ailleurs, si la M14 continue de suivre les travaux de l'API, qui historiquement était corédacteur avec l'ISO de la plupart des normes de l'industrie pétrolière et gazière, elle assure soit directement, soit avec le concours de l'IOPG Standards Solution, la maintenance et la rédaction des normes ISO qui lui incombent.

Il est à ajouter qu'un rapprochement entre l'ISO et l'API s'est amorcé en milieu 2022 par la participation des Experts de ces deux entités à réviser sous l'égide de l'IOPG, en commun, une norme ISO et son pendant API afin d'avoir le même texte normatif. Ce travail débuté en 2023 est un pilote IOPG-API-ISO afin de valider et de développer les procédures en commun (Ex.: second pilote ISO 28300/API 2000 sur l'ISO/TC 67/SC 6).

Le premier pilote publié en 2025 est dans le portefeuille de l'ISO/TC 67/SC 4 : il s'agit de l'EN ISO 13628-1 suivi par la CN M14. Un retour d'expérience a été demandé au secrétariat de l'ISO/TC 67/SC 4 pour ce premier pilote. Il a été répondu qu'un retour serait fait une fois l'ensemble des trois normes pilotes publiées.

Pour mémoire, l'IOPG Standards Solution est un organisme issu de l'IOPG (International Association of Oil & Gas Producers) qui assure à ce jour et pour le compte de l'ISO, la maintenance et la rédaction de nombreux projets de normes ISO qui sont toujours affectés par la restriction de participation imposée aux pays sous embargo.

2.3 Fonctionnement

La M14 réunit en principe deux fois par an les Experts qui suivent/participent aux travaux des normes tant au niveau international, qu'aux niveaux européen et national. Ces réunions ont également pour but de préparer :

- les réponses aux consultations,
- les inscriptions aux groupes de travail, et
- les participations aux réunions plénières annuelles de l'ISO/TC 67/SC 4.

Au cours de ces réunions, la M14 établit, outre la délégation française représentant la France, les éventuelles positions françaises et les messages à transmettre, s'il y en a, durant la réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 4.

3 Mission et organisation de la M14

3.1 Organisation de l'ISO/TC 67/SC 4

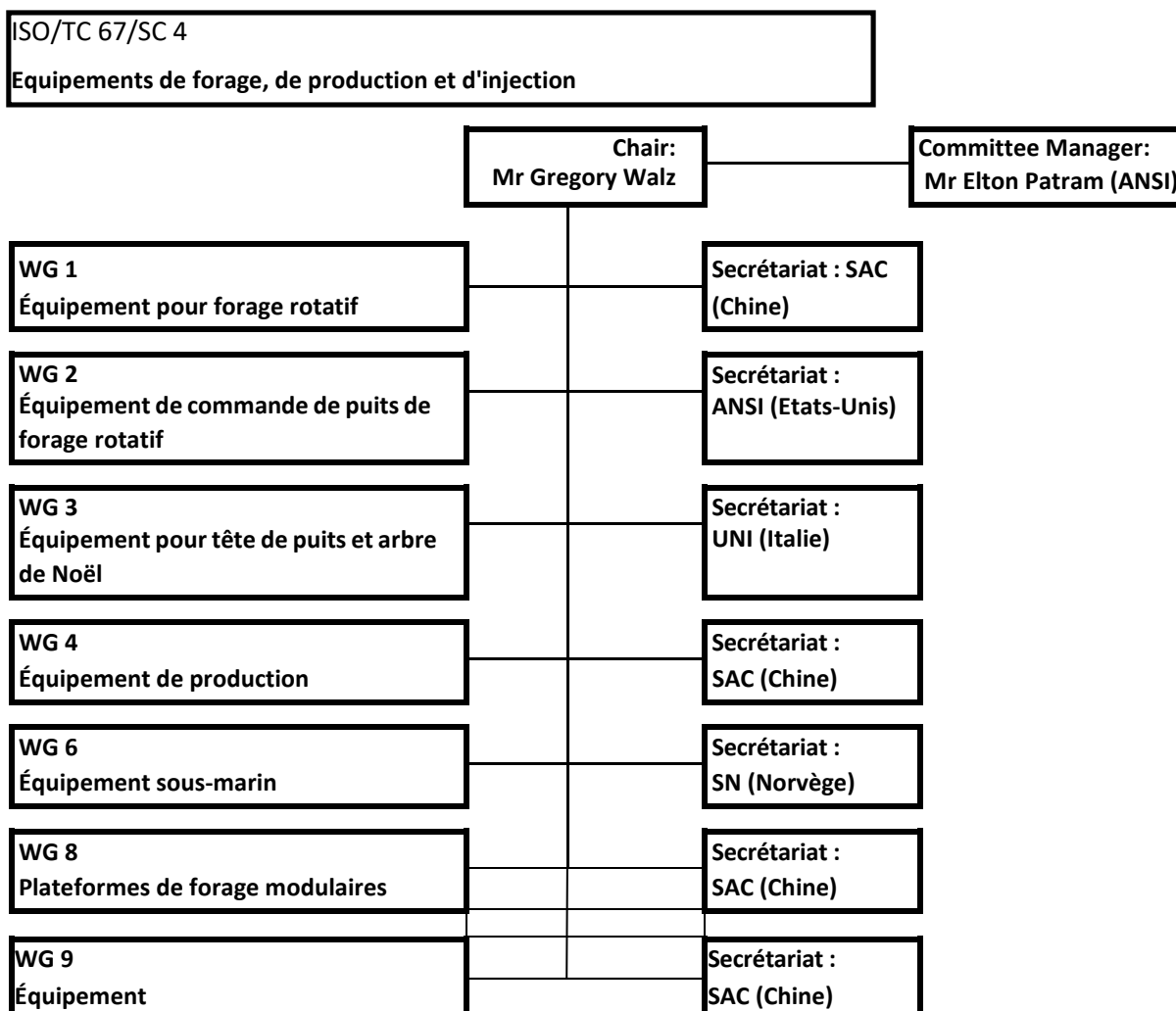
L'ISO/TC 67/SC 4 comprend à ce jour : 15 membres participants « P-Members » et 15 membres observateurs « O-Members ». Il n'y a pas eu de changement au niveau des membres participants ou des membres observateurs en 2025. Le nombre de 15 membres participants entraîne la réduction du nombre minimum de membres devant participer activement au développement d'un projet de 5 à 4 membres P (cf. Directives ISO/IEC partie 1, supplément ISO consolidé, 2024).

Le Président de l'ISO/TC 67/SC 4 a été le Dr. Austin Freeman (États-Unis) jusqu'à fin 2025. Un nouveau président, M. Gregory Walz (États-Unis) a été nommé mi-janvier 2026, pour un mandat de trois ans, à la suite d'une consultation des membres du comité technique ISO/TC 67 de mi-décembre 2025 à mi-janvier 2026.

Le secrétariat est tenu par les États-Unis (ANSI). En 2025, M. Elton Patram a succédé à M. Ivan Pinto.

L'ISO/TC 67/SC 4 collabore avec l'IOGP (International Association of Oil and Gas Producers).

Structure de l'ISO/TC 67/SC 4 (2026) :



L'élaboration de la plupart des normes de l'ISO/TC 67/SC 4 se fait depuis 2014 à l'IOPG Standards Solution (IOPG SS <https://www.iogp.org/>). Cette dernière permet à l'ISO de poursuivre sa production de normes malgré les sanctions internationales mises en place vis-à-vis des pays sous embargo dans le cadre de leur participation aux travaux de normalisation.

L'objectif de l'ISO/TC 67/SC 4 est d'avoir ses normes adoptées par les comités régionaux et, en particulier, par le CEN/TC 12 (Accord de Vienne).

3.2 Liste des membres

3.2.1 Parties Prenantes

- 4 Membres : TOTALENERGIES, PCM, CVA WELLS, BUREAU VERITAS
- 12 Experts.

3.2.2 Présidence

Le Président de la M14 est M. Denis LEON (TOTALENERGIES).

3.3 Missions

La principale mission de la M14 est de gérer/intégrer la participation des industries pétrolière et parapétrolière françaises dans le processus d'élaboration des normes internationales qui régiront la sélection et la mise en œuvre des matériels destinés à l'industrie pétrolière et gazière.

La M14 devra également gérer la mise en application du décret n° 2021-1473 du 10 novembre 2021 (modification du décret n°2009-697 du 16 juin 2009) relatif à la normalisation et concernant la traduction en français des normes de l'ISO/TC 67/SC 4. Un rattrapage de version française a été fait en 2024 et un en 2025.

De plus, l'évolution du champ d'activités de l'ISO/TC 67 va conduire la M14 à participer aux diverses actions devant conduire à modifier son cadre d'exercices et intégrer ainsi les nouveaux développements, à savoir : l'industrie bas carbone, l'H₂, l'économie circulaire, le démantèlement des installations pétrolières et gazières, etc. Toutefois cette évolution ne devrait avoir, dans un premier temps, qu'un faible impact sur la M14 hormis peut-être sur le démantèlement et la sécurité des installations.

4 Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025)

Le portefeuille de la CN M14 est constitué début 2026 de :

- Normes publiées de moins de 5 ans : 5
- Rapport Technique normatif de plus de 5 ans : 1
- Normes annulées de plus de 5 ans : 10
- Normes publiées et confirmées de plus de 5 ans : 25
- Normes en révision ou en création (projets de norme) : 14

4.1 Bilan sur le travail réalisé en 2025

En 2025, la M14 a traité 26 consultations :

- 10 votes relatifs aux diverses étapes de normes inscrites au programme de travail (Enquêtes Publiques (commentaires et avis sur les textes des projets de norme), Votes Formels (dernières consultations avant édition et publication de la norme) et Revues Systématiques (tous les 5 ans les normes sont revues et leurs textes sont soit confirmés ou infirmés).
- 16 CIB (Committee Internal Ballot) consultations dont les sujets sont différents de ceux listés ci-dessus.

4.2 Réunions tenues en 2025

La Commission M14 s'est réunie deux fois à distance via Teams le 28 mars 2025 et le 3 octobre 2025.

Les objectifs de ces réunions plénières étaient de :

- réaliser un point sur l'activité de la Commission M14,
- faire un retour et de préparer la 37^{ème} réunion plénière virtuelle des 9-10 avril 2025 de l'ISO/TC 67/SC 4 et la 38^{ème} du 20 octobre 2025 en hybride à Geoje-si (République de Corée) et à distance via Teams.

5 Perspectives et prochaines étapes (2026)

5.1 Orientations stratégiques

La Commission de Normalisation M14 et le Département Matériel du BN ELIP vont poursuivre le virage initié mi 2022 en :

- consolidant les acquis (normes et projets de norme) tout en les faisant évoluer en y implémentant des nouveaux retours d'expériences, des technologies et solutions pérennes ;
- élargissant les domaines comme définis par l'ISO/TC 67/SC 4 par de nouveaux projets de normes et de nouveaux Groupes de Travail (voir les principaux impacts listés dans l'Avant-propos au §1 du présent document) ;
- suivant activement la finalisation des Pilotes IOGP-API-ISO (en complément de l'EN ISO 13628-1:2025) afin de retrouver les « automatismes » d'avant 2013 et d'avoir un retour d'expérience sur ceux-ci.

5.2 Programme de travail et activités prévus en 2026

En 2026, le Département Matériel de BN ELIP a prévu de publier en version française 27 normes, dont 3 pour la CN M14 et le rattrapage de la version française de la norme ISO 18647 publiée en 2017 à l'ISO/TC 67/SC 4.

Selon les informations recueillies au § 4, le nombre de consultations devrait être d'une trentaine.

A noter que la procédure d'annulation d'une dizaine de normes ISO du groupe de travail ISO/TC67/SC4/W6 « Équipement sous-marin » s'est déroulée sur 2025 mais qu'il est prévu d'étudier ces annulations au niveau du CEN/TC 12 en 2026. La CN M14 devra se prononcer en 2026 sur la nécessité ou non d'annuler ces normes au niveau européen en fonction de possibles éléments complémentaires.

5.3 Prochaines réunions françaises et internationales

La CN M14 a organisé une réunion le 2 avril 2026 à distance afin de :

- faire un point sur les projets en cours et l'activité de la CN M14, et
- préparer la 39^{ème} réunion plénière virtuelle de l'ISO/TC 67/SC 4 des 15 et 16 avril 2026.

Une seconde date de réunion de la CN M14 est prévue le 8 octobre 2026 afin de préparer la réunion plénière hybride de l'ISO/TC 67/SC 4 qui est proposée le 19 octobre 2025 à Edmonton (Canada), en amont de celle de l'ISO/TC 67. Une confirmation de la date sera transmise aux membres de la CN M14. Compte tenu du programme chargé, il sera important de réunir un maximum de participants.

6 Conditions Financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation BNPE/M14 est soumise à une cotisation de 4 200 € HT en 2026 ; le nombre de membres et d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante.

Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE, aux syndicats représentatifs de salariés, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique, et aux départements ministériels au titre de la participation de leur responsable ministériel aux normes et de leur suppléant.

Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale & européenne

Structures:		Dept Matériel - CN M 14		02/04/2026	
Référence	Items avec revue systématique planifiée ou en cours (90.20 - 90.93)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut	
EN ISO 13535:2000	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipements de forage et de production — Équipement de levage	CEN/TC 12	WG 1	2022-01-12	
EN ISO 20321:2020	Industries du pétrole, de la pétrochimie et du gaz naturel — Sécurité des machines — Élévateurs motorisés	CEN/TC 12	WG 1	2025-09-10	
EN ISO 13354:2014	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipements de forage et de production — Équipement défecteur pour gaz de surface	CEN/TC 12	WG 2	2026-01-15	
CEN ISO/TR 13624-2:2009	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Partie 2: Méthodologies, opérations et rapport technique d'intégrité relatifs aux tubes prolongateurs pour forages en eaux profondes	CEN/TC 12	WG 2	2009-11-24	
EN ISO 10417:2004	Industries du pétrole et du gaz naturel — Systèmes de vannes de sécurité de fond de puits — Conception, installation, fonctionnement et réparation	CEN/TC 12	WG 4	2021-11-01	
EN ISO 10432:2004	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage vertical — Vannes de protection de fond de puits	CEN/TC 12	WG 4	2022-01-12	
EN ISO 14998:2013	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de fond de trou — Accessoires de complétion	CEN/TC 12	WG 4	2024-03-10	
EN ISO 16070:2005	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de fond de trou — Mandrins à clé d'ancrage et sièges d'ancrage	CEN/TC 12	WG 4	2022-01-12	
EN ISO 17078-3:2009	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Partie 3: Outils de mise en place, de dépose, de déviation et de verrouillage pour raccords à poche latérale	CEN/TC 12	WG 4	2022-01-12	
EN ISO 17078-4:2010	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Partie 4: Pratiques pour raccords à poche latérale et équipement associé	CEN/TC 12	WG 4	2023-02-24	
EN ISO 17824:2009	Industries du pétrole et du gaz naturel - Equipement de fond de puits - Tamis de contrôle de sable	CEN/TC 12	WG 4	2026-01-15	
EN ISO 28781:2010	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de production et de forage — Vannes de barrage de subsurface et équipement associé	CEN/TC 12	WG 4	2021-11-01	
EN ISO 18647:2017	Industries du pétrole et du gaz naturel — Spécifications pour une foreuse modulaire à bord de plateformes fixes offshore	CEN/TC 12	WG 8	2023-01-31	
Référence	Items avec annulation planifiée ou en cours (90.99 - 95.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut	
EN ISO 13628-2:2006	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 2: Systèmes de canalisations flexibles non collées pour applications sous-marines et en milieu marin	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08	
EN ISO 13628-4:2010	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 4: Équipements immergés de tête de puits et tête de production	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08	

EN ISO 13628-5:2009	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 5: Faisceaux de câbles immergés	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-6:2006	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 6: Commandes pour équipements immergés	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-7:2005	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 7: Systèmes de liaison surface/fond de mer pour complétion/reconditionnement	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-8:2002	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 8: Véhicules commandés à distance pour l'interface avec les matériels immergés	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-9:2000	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 9: Systèmes d'intervention utilisant des dispositifs à commande à distance (ROT)	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-10: 2005	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 10: Spécification pour canalisations flexibles composites	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-11: 2007	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 11: Systèmes de canalisations flexibles pour applications sous-marines et en milieu marin	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08
EN ISO 13628-15: 2011	Industries du pétrole et du gaz naturel — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 15: Structures immergées et manifolds	CEN/TC 12	WG 6	2025-12-08

Référence	Items sous étapes PWI et/ou NWI (00.00 -> 10.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut
ISO/PWI 13626	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Structures de forage et d'entretien des puits	(CEN/TC 12)	WG 1	2024-04-12
ISO/NP 26529	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Equipements de forage, de production et d'injection — Outils de forage à impact par torsion		WG 1	2026-04-03
ISO/PWI 13533	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipements de forage et de production — Équipements à travers lesquels s'effectue le forage	(CEN/TC 12)	WG 2	2023-11-13
ISO/NP 26542	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Equipements de forage, de production et d'injection — Vanne intelligente pour tête de puits de gaz		WG 3	2026-04-08
ISO/NP 26401	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Equipements de forage, de production et d'injection — Unité de pompage de type tour		WG 4	2026-02-14
ISO/NP TS 26530	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Equipements de forage, de production et d'injection — Système de surveillance dynamique de fond de puits de production par ondes électromagnétiques (système EM-DMS)			2026-04-03

Référence	Items sous étapes Active WI, WD, CD (20.00 -> 30.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut
ISO/WD 25908	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Équipements de forage et de production — Compensateur de pilonnement du train de tiges		WG 1	2026-01-10
ISO/CD 10428	Industries du pétrole et du gaz naturel — Tiges de pompage — Spécifications	(CEN/TC 12)	WG 4	2026-01-15
ISO/AWI 14310	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de fond de trou — Garnitures d'étanchéité (packers) et bouchons mécaniques d'isolation de fond	CEN/TC 12	WG 4	2024-08-21
ISO/AWI 15136-2	Industries du pétrole et du gaz naturel — Pompes de fond à cavités progressantes pour activation des puits — Partie 2: Systèmes d'entraînement en surface	CEN/TC 12	WG 4	2024-08-21
ISO/CD 17078-1	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Partie 1: Raccords à poche latérale	CEN/TC 12	WG 4	2026-04-03
ISO/AWI 25153	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Équipement d'injection d'eau — Distributeur d'eau		WG 9	2025-07-16
Référence	Items sous étapes ENQ (40.00 à 40.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut
ISO/DIS 18991	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Équipement de forage et de production — Systèmes d'entraînement supérieurs	(CEN/TC 12)	WG 1	2026-02-28
prEN ISO/DIS 16530	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Intégrité du puits — Gouvernance du cycle de vie	CEN/TC 12	WG 4	2025-02-25
prEN ISO/DIS 15136-1	Industries du pétrole et du gaz naturel — Pompes de fond à cavités progressantes pour activation des puits — Partie 1: Pompes	CEN/TC 12	WG 4	2025-12-10
ISO/DIS 15136-3	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Pompes de fond à cavités progressantes pour activation des puits — Partie 3: Systèmes d'entraînement de fond	(CEN/TC 12)	WG 4	2026-03-23
ISO/DIS 24826	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Équipement de forage et de production — Pompes à boue		WG 1	2026-04-01
Référence	Items sous étapes Préparation du Vote Formel (43.20 - 45.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut

Référence	Items sous étapes Vote Formel (50.00 - 50.99)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut
FprEN ISO/FDIS 17078-2	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Partie 2: Dispositifs de régulation de la vitesse d'écoulement pour raccords à poche latérale	CEN/TC 12	WG 4	2025-02-26
ISO/FDIS 23414	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Appareils de reconditionnement pour plateformes fixes en mer		WG 8	2026-03-18

Référence	Items sous étapes Ratification, DAV CEN et/ou Publication ISO (60.00 -> 60.60)	CEN/TC	ISO/TC 67 /SC 4/ WG	Date du présent statut
EN ISO 10423:2022	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Équipement pour têtes de puits et arbres de Noël	CEN/TC 12	WG 3	2022-03-08
ISO 6398-1:2024	Industries du pétrole et du gaz naturel — Systèmes de moteurs linéaires submersibles pour relevage artificiel — Partie 1: Moteur linéaire submersible	-	WG 4	2024-06-03
EN ISO 15551:2023	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipement de forage et de production — Systèmes de pompes submersibles électriques pour relevage artificiel	CEN/TC 12	WG 4	2023-09-22
EN ISO 13628-1:2025	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Conception et exploitation des systèmes de production immergés — Partie 1: Exigences générales et recommandations	CEN/TC 12	WG 6	2025-01-27
EN ISO 3421:2022	Industries du pétrole et du gaz naturel — Équipements de forage et de production — Conception des tubes conducteurs en mer, profondeur de mise en place et installation	CEN/TC 12	WG 8	2022-06-06